DÉCEMBRE 2024

FLASH INFOS

LE BULLETIN MUNICIPAL DE CONDÉ SUR VESGRE

Mairie et Agence Postale Communale : 37 rue de la Vesgre - 78113 Condé sur Vesgre
Tél : 01 34 87 04 30 - Fax : 01 34 87 01 75

Horaires d'ouverture mairie:
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Mercredi : 9h00 - 12h00
1er samedi du mois : 9h00 - 12h00
Rencontre Maire ou adjoints : sur rendez-vous

Horaires agence postale communale :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
14h00 - 17h30
Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00

EXCELLENTES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUS !

Madame le maire et son équipe présenteront leurs vœux aux Condéens ***le samedi 18 janvier 2025*** à 11 h à la Salle Polyvalente ABC au 3 rue des Brières.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

SÉCURITÉ

Depuis le ***28 novembre 2024***, la commune de Condé a pris un arrêté instaurant l'application de la limitation de vitesse à 30 km sur l'ensemble du territoire communal.
La vitesse maximale de 30 km est désormais de mise sur toutes les voies communales du territoire de Condé sur Vesgre en agglomération ainsi que dans les hameaux et lieux-dits.
La signalisation sera mise en place très prochainement.
Et pour poursuivre dans le même état d'esprit de sécurité et de rappel des règles de stationnement, la commune prépare un arrêté concernant le stationnement précisant les emplacements autorisés.
Là aussi, la signalisation sera mise en place dès la validation de l'arrêté visé par la Préfecture.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Si vous envisagez des travaux pour réaliser des économies d'énergie et améliorer le confort de votre maison, vous pouvez bénéficier de l'accompagnement des spécialistes de l'Association Energies Solidaires.
Les conseillers présents à la maison France Services de Houdan à La Passerelle 31 rue d'Epernon tiennent un permanence le mercredi sur rendez-vous pour accompagner, renseigner et aider à monter des projets de rénovation.
Renseignements au 01 39 70 23 06 et sur contact@energies-solidaires.org

Le groupe de réflexion "vous nous ensemble"

(Aucun article communiqué ce mois-ci).

INFOS SIEED

La collecte des déchets verts est interrompue pour l'hiver.
Date de la reprise de collecte pour 2025 : le ***mardi 1er avril 2025.***
Les déchetteries sont fermées le 25 décembre et le 1er janvier.

ASSISTANCE MATERNELLE

Nouvelle Assistante Maternelle agréée à Condé sur Vesgre
Dans un cadre validé par la PMI, Sarah accueillera 2 enfants à partir de ***janvier 2025***
Contact : 06 05 81 58 85

AGIR HANDICAP

Vous êtes aidant ou vous êtes en situation de handicap et vous avez un problème de droit ?
Consultez la permanence juridique « Agir Handicap » du Tribunal Judiciaire de Versailles
Sur rendez-vous 5 place André Mignot à Versailles tous les 1ers vendredis du mois
Pour prendre rendez-vous : droithandicap@avocats-versailles.com ou 01 30 83 25 25
Par téléphone 09 80 80 01 49
Par mail ou visio LSF sur agir@droitpluriel.fr

GYMNASTIQUE INTELLECTUELLE

Le ***Bridge Club de Bazainville*** cherche des joueurs, débutants ou expérimentés.
Vous pouvez contacter Mr Guislain au 06 08 74 46 55 ou par mail jlguislain@outlook.fr

FORUM DE L'APPRENTISSAGE

Le 8 février 2025, se déroulera de 10h à 15h30 , le forum de l'apprentissage et de l'emploi au gymnase de Houdan.

27 écoles et 22 entreprises seront présentes, des domaines très variés (management, mécanique, puériculture, coiffure etc...). Des ateliers coiffure, puériculture et simulation de conduite sont prévus.

Amélioration de l'adressage dans notre commune grâce au Programme de la Base Adresse Nationale

Dans une époque où la précision et l'efficacité sont primordiales, l'adressage joue un rôle crucial dans notre quotidien. Que ce soit pour recevoir du courrier, commander des services à domicile ou tout simplement pour se situer géographiquement, une adresse précise est essentielle. C'est pourquoi la commune de CONDÉ-SUR-VESGRE se joint au Programme de la Base Adresse Nationale (BAN) afin d'améliorer significativement son système d'adressage.

La base adresse nationale est un projet ambitieux porté par l'État français, visant à établir une référence unique et précise pour toutes les adresses du territoire. En simplifiant et en normalisant l'adressage, la BAN facilite la vie quotidienne des citoyens et de tous ceux qui travaillent pour eux.

Pourquoi est-il si crucial d'améliorer notre système d'adressage ? Tout simplement parce qu'une adresse précise est la clé de nombreux services. Imaginez-vous commander un colis en ligne et ne pas recevoir votre livraison parce que l'adresse n'est pas correcte ? Ou encore, en cas d'urgence médicale, chaque minute compte et une adresse mal identifiée ou prêtant à confusion, pourrait retarder l'intervention des secours.

En adhérant au Programme de la BAN, notre commune s'engage à mettre à jour et à harmoniser ses données d'adressage. Cela signifie que chaque rue, chaque numéro de maison sera répertorié de manière claire et précise dans une base de données nationale. Non seulement cela facilitera la vie des habitants de la commune, mais cela contribuera également à renforcer l'efficacité des services publics et privés.

Concrètement, quels sont les avantages pour les usagers de notre commune ?

Facilité de localisation : Avec un adressage précis et harmonisé, il sera plus facile pour les habitants de trouver des lieux, que ce soit pour se rendre à un rendez-vous, accueillir des invités ou tout simplement découvrir de nouveaux endroits dans la commune.

Fiabilité des services : En mettant à jour les données d'adressage, nous améliorons la qualité des services de livraison, de collecte des déchets, de distribution de courrier et bien d'autres choses.

Sécurité renforcée : En cas d'urgence, une adresse précise peut faire la différence entre la vie et la mort. En facilitant l'intervention des secours, nous contribuons à assurer la sécurité de tous les habitants de la commune.

Développement économique : Un adressage précis est également un atout pour le développement économique de la commune. En facilitant l'implantation d'entreprises, en améliorant la logistique et en favorisant le commerce local, nous contribuons à dynamiser notre économie.

En conclusion, l'adressage est bien plus qu'une simple indication de lieu. C'est un élément essentiel de notre vie quotidienne et de notre organisation sociale. En rejoignant le Programme de la Base Adresse Nationale et en lançant la certification de nos adresses, notre commune fait un pas important vers l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants et vers une gestion plus efficace de ses ressources. Ces travaux devraient s'achever d'ici la fin 2024 et vous pourrez alors en voir le résultat à cette période, directement sur le site : https://adresse.data.gouv.fr.

Bulletin municipal de Condé sur Vesgre, première édition - Décembre 2024. Directrice de publication : Josette JEAN, maire de Condé sur Vesgre. Conception, illustrations et mise en page : Sylvain Pilpay pour zsw.fr. Rédaction : Josette Jean, Florence Lion, Nadia Plisson. Illustrations ©zsw.fr, ©envato.

Secteur jeunes du Pays Houdanais

Vacances de Noël 2024

Inscription

Pour toute information, veuillez vous adresser au **Service Jeunesse au 01.30.46.82.91** ou par mail à **jeunes@cc-payshoudanais.fr**

Inscription uniquement par téléphone, dès maintenant aux jours et horaires habituels d'ouverture de la CCPH.

DU 23 DÉCEMBRE 2024
AU 3 JANVIER 2025